



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 858 ET/OU AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 860

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, que le Conseil municipal étudiera, lors de sa séance du **mardi 9 mars 2021, à 19 h 30**, une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement N° 858 et/ou au règlement de zonage N° 860, pour les fins suivantes :

1- DEMANDE 2021-00012

Immeuble : 20, boulevard Normandie

Zone : H2005

Nature : Réduire de 491,6 m² la superficie d'un lot projeté

Effet : Une décision favorable du Conseil aurait pour effet d'AUTORISER un lot d'une superficie de 1 008,4 m², au lieu des 1 500 mètres carrés prescrits à la grille H2005, ladite grille faisant partie intégrante du règlement de zonage N° 860 tel qu'indiqué à l'article 7 dudit règlement de zonage N° 860.

Le Comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande le mercredi 17 février 2021 et remettra ses recommandations au Conseil municipal.

Toute personne intéressée peut faire parvenir ses questions ou commentaires par écrit à l'attention du Service du greffe par la poste au 139, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0 ou par courriel à l'adresse greffe@villesadp.ca, avant 16 h 45 le 9 mars 2021, en incluant obligatoirement toutes les informations suivantes :

- nom et prénom;
- adresse résidentielle;
- numéro de téléphone.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 18 février 2021.

Geneviève Lazure, LL.B, D.D.N
Greffière